



Déclaration Liminaire CTS SPIP94

Madame la Présidente,

Le CTS de ce jour se tient dans un contexte bien particulier.

Contexte national dans lequel les agents du SPIP se voient obligés de réaffirmer leur appartenance à la filière socio-éducative.

Contexte local dans lequel la charge de travail est de plus en plus importante, les personnels faisant face à des impératifs multiples avec des RH en difficulté.

Nous profitons de ce CTS pour une nouvelle fois vous alerter sur la situation du SPIP 94 placé sous votre autorité, de la fatigue voire de l'épuisement de ses personnels.

La CGT SPIP94 restera vigilante sur les effectifs à venir et sur les charges de travail de chaque agent.

Nous vous demandons également de préserver notre identité professionnelle, notre place notamment dans un domaine aussi sensible que celui des violences intra familiales pour lequel il est important que chaque autorité/ service reste dans son champ de compétence et que les délégations vers les SPIP prévues dans les textes ne soient pas systématisées au détriment de la réelle prise en charge socio-éducative.

La CGT SPIP 94 restera vigilante sur ces sujets et continuera à défendre la prise en charge socio-éducative effectuée par les personnels du SPIP

Créteil, le 14.04.2022